Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le 23/03/2026
ID : 015-211502042-20260321-DEL_2026_008-DE

Liberté – Egalité – Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Cantal
Arrondissement d'Aurillac
Canton de Saint-Paul-des-Landes

COMMUNE DE SAINT-PAUL-DES-LANDES (Cantal)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 mars 2026

N°DEL_2026_008

Nombre de conseillers en exercice : **19**	Présents : **19**	Représentés : **0**	Votants : **19**

Date de la convocation : 16 mars 2026	Date d'affichage : 16 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 mars à dix heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Paul-des-Landes, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **M. Jean-Luc DONEYS, Maire,** sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Etaient présents : DONEYS Jean-Luc, SEMETEYS Valérie, BARDY Daniel, BAPST Bernadette, MURAT Frédéric, CHARBONNEL Cécile, GALERY Jacques, FRESQUET Christelle, LE PAGE Franck, LHERM Emilie, VABRE Fabien, ESPALIEU Aline, DESOMER Christophe, PAQUIN Christine, BADUEL Patrick, DELOM Florence, MAX Alexandre, LEGOUT Cécile, BONNET Gilles.

M. Alexandre MAX, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet – Election des adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant la délibération N°DEL_2026_007 du 21 mars 2026 fixant à 4 le nombre d'adjoints au maire ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le 23/03/2026
ID : 015-211502042-20260321-DEL_2026_008-DE

Liberté – Egalité – Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

À déduire *(bulletins blancs)* : 0

À déduire *(bulletins nuls)* : 0

Nombre de suffrages exprimés : 19

Ont obtenu :

– Liste conduite par Mme Valérie SEMETEYS : 19 – Dix-neuf voix

La liste conduite par Madame Valérie SEMETEYS ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

1er adjoint : Madame Valérie SEMETEYS ;

2ème adjoint : Monsieur Daniel BARDY ;

3ème adjoint : Madame Bernadette BAPST ;

4ème adjoint : Monsieur Frédéric MURAT ;

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.
Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance

M. Alexandre MAX

Le Maire

MAIRIE DE SAINT-PAUL-des-LANDES * 15 (Cantal) *

M. Jean-Luc DONEYS